

INFOViti ARIANE

Le bulletin technique des vignerons du Nantais
par la Chambre d'agriculture Pays de Loire

La photo de la semaine



6 feuilles étalées sur ce melon B. au milieu d'un couvert temporaire de trèfles incarnat.

L'info à retenir

- ▶ Mildiou : pas de sortie de tache.
- ▶ Des températures encore fraîches pour l'oïdium, raisonnez vos interventions selon les parcelles.
- ▶ Un temps idéal pour le black-rot, protégez vos parcelles à historiques.
- ▶ Envoyez-nous les relevés de vos pièges de tordeuses.
- ▶ La portance de vos sols est primordiale.

Les actualités

• HVE et déclaration PAC

Les parcelles laissées au repos plus d'un an entre arrachage et replantation peuvent vous attribuer des points au module « Biodiversité » du nouveau cahier des charges HVE si elles sont déclarées comme jachères lors de la PAC. Attention, cela s'accompagne de restrictions dans la fertilisation et les dates de fauche d'entretien.

• Campagne de collecte des déchets agricoles

Pensez à trier vos déchets agricoles (emballage vide de produits phytos, big-bags, ...) : retrouvez toutes les dates de collecte [en cliquant ici](#).

Sommaire

- | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|---|
| ↗ Vu au vignoble | ↗ Oïdium | ↗ Tordeuses |
| ↗ Prévision météo | ↗ Modulation de dose | ↗ Biodynamie et extraits végétaux |
| ↗ Phénologie | ↗ Black rot | ↗ Entretien du sol |
| ↗ Mildiou | ↗ Erinose | |



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire, cliquez dessus dans le sommaire ci-dessus

Vu au vignoble



Décoloration du feuillage sur Melon B., à ne pas confondre avec une tache de mildiou.



Symptôme d'Eriose sur feuille de Melon B. sans incidence sur la vigne.



Enherbement naturel composé d'un trio de légumineuses: vesce hérissée, vesse commune et gesse sans vrille.



Ce petit mange-bourgeon est devenu grand ! Il s'agit d'une noctuelle cuivrée.












Un ébourgeonnage mérité pour ce chardonnay vigoureux.



Les larves des cercopes vivent souvent à plusieurs au sein des « crachats de coucou ».

Prévision météo

	Temps	Températures	Précipitations	Vent dominant		Condition de pulvérisation, notre avis
Jeudi		8 °C / 16 °C	0 à 5 mm		10 à 15 km/h	
Vendredi		8 °C / 17 °C	0 à 1 mm		15 à 20 km/h	
Samedi		10 °C / 19 °C	0 à 1 mm		15 à 20 km/h	

Tendances pour les jours suivants : pluies annoncées ce weekend, semaine prochaine fraîche sous influence d'un vent de nord assez fort, avec possibilité de pluies.

Conditions de pulvérisation :



bonnes



moyennes



mauvaises

Source : compilation de données météo issues de MétéoFrance, Météociel et Météoblue.

Phénologie

L'évolution des stades phénologiques progresse lentement dans la plupart des parcelles. Cependant les variétés plus tardives (folle blanche, côt) ont vu une croissance importante et l'écart entre les cépages se rétrécit.

Par endroit, les pampres ont bien poussé ! Poursuivez l'ébourgeonnage avant d'être dépassés.

Dans les parcelles pliées très tardivement, le phénomène d'acrotonie reste marqué et la phénologie est irrégulière sur la baguette.

Le développement des bourgeons confirme une belle sortie malgré le filage. Nous commençons à voir des grappes à boutons floraux agglomérés.

Cépages	Stade phénologique moyen observé
Melon de Bourgogne	5 à 6 feuilles étalées, grappes visibles
Folle Blanche	5 à 6 feuilles étalées
Chardonnay	7 à 8 feuilles étalées
Côt / Malbec	5 à 6 feuilles étalées
Gamay	7 à 8 feuilles étalées
Grolleau	5 à 6 feuilles étalées
Merlot	5 à 6 feuilles étalées



Boutons floraux agglomérés sur Melon B.

MALADIES CRYPTOGAMIQUES

Mildiou

Observation

Aucun symptôme observé à ce jour.

Modélisation

Nous utilisons le modèle Rimpro connecté à une station météo avec capteur d'humectation sur Clisson. Le modèle confirme **une première contamination de très faible intensité** le 6 mai avec 10 mm de pluie. Il indique également une autre contamination hier le 9 mai avec 12 mm de pluie.

Ces résultats sont en cohérence avec ceux donnés par le modèle Potentiel Système de l'IFV utilisé dans le BSV.

Pour l'instant, le modèle Rimpro n'annonce pas de nouvelle contamination pour la semaine. Mais la météo étant instable il nous paraît nécessaire d'être couvert.

Stratégie de protection préventive

La première contamination ayant eu lieu, la stratégie de protection raisonnée et la stratégie de protection préventive sont désormais les mêmes.

Quelque soit la stratégie sur laquelle vous vous étiez basée, déclenchez ou renouvelez votre protection avant les prochaines pluies :

- Si vous aviez utilisé un produit de contact lors du dernier passage, il est lessivé (plus de 20 mm de pluie ont été relevés dans les différents secteurs du vignoble depuis vendredi dernier). Il est donc nécessaire de renouveler votre protection dès qu'une fenêtre météo optimale se présente.
- Si vous aviez associé au produit de contact un systémique, il faut se référer à la rémanence de ce dernier (10 à 14 jours selon la pression).

➤ Viticulture biologique

Sulfate de cuivre et/ou hydroxyde de cuivre, avec une concentration de 150 à 200 g de

cuivre métal par hectare selon les quantités de pluies et les stades phénologiques.

➤ Viticulture conventionnelle

Utiliser un produit de contact (à base de cuivre ou de métirame) seul ou en association avec un produit systémique.

Sulfate de cuivre et/ou hydroxyde de cuivre, avec une concentration de 150 à 200 g de cuivre métal par hectare selon les quantités de pluies et les stades phénologiques.

Vous pouvez également associer à votre produit de contact un produit systémique à base de phosphonate de potassium, de disodium phosphonate ou de fosétyl-Al, afin de prolonger la cadence de renouvellement et de protéger les nouveaux organes de la vigne (attention au délai minimum entre 2 applications pour certains produits).



Choix des spécialités commerciales parmi celles indiquées dans le référentiel phytosanitaire. Respectez les réglementations propres de chaque spécialité.

Prophylaxie

L'épamprage permet de réduire les risques de contaminations primaires par des éclaboussures venant du sol. L'établissement en hauteur des vignes, comme pour les cordons, produit le même effet.



*Pampre sur Melon B.
Vigilance : échelle à mildiou.*

Oïdium

Observation

Aucun symptôme observé à ce jour.

Stratégies de protection

La présence d'humidité relative avec les averses fréquentes est favorable au développement du champignon, cependant les températures restent encore trop fraîches pour son développement. **Le risque est donc encore faible à modéré.**

La protection contre l'oïdium ne s'envisage qu'à partir de 5 à 6 feuilles étalées pour les cépages les plus sensibles et les parcelles à historiques. Pour les autres parcelles, la protection peut démarrer à partir du stade 7 à 8 feuilles étalées / boutons floraux agglomérés. Nous vous conseillons de raisonner vos interventions selon vos parcelles (stades et sensibilité).

▲ Viticulture bio et conventionnelle

Pour les parcelles à historique et/ou les cépages sensibles la protection doit se poursuivre. Les cumuls de pluie ont lessivé le soufre déjà appliqué la semaine passée, il est

donc nécessaire de renouveler votre intervention dès qu'une fenêtre météo optimale se présente avec du soufre mouillable à 3-4 kg / ha,

Pour les autres cépages moins sensibles, qui ont atteint le stade de sensibilité, commencez la protection avec du soufre mouillable à 2-3 kg/ha.

Si le stade de sensibilité n'est pas atteint aucune protection n'est recommandée pour le moment, quel que soit votre mode de conduite.

Rappel : le soufre est un produit de contact qui doit être renouvelé tous les 8 à 10 jours ou tous les +20 cm de pousse de la vigne et/ou +20 mm de pluie (lessivage).



Choix des spécialités commerciales parmi celles indiquées dans le référentiel phytosanitaire. Respectez les réglementations propres de chaque spécialité.

Modulation de dose

Le [module Optidose®](#) est disponible gratuitement en ligne.

Il a été développé par l'Institut Français de Vigne et du Vin (IFV) et validé pour le vignoble du Val de Loire sur mildiou uniquement. Il reste néanmoins intéressant à utiliser sur oïdium pour l'application du soufre.

Vous pouvez adapter les risques mildiou et oïdium en fonction des messages d'alertes concernant votre secteur.

Conditions d'applications théoriques : pulvérisateur avec descentes face par face, vitesse d'avancement inférieure ou égale à 5,5 km/h (plus de précisions sur le site).

Le tableau ci-dessous recense les pourcentages de dose de produit applicable en fonction du risque maladie pour une parcelle normalement sensible au mildiou et à l'oïdium, au stade 5 à 6 feuilles étalées, avec une haie foliaire de 48 cm de haut et 29 cm de large :

RISQUE	Mildiou	Oïdium
FAIBLE	20 %	20 %
MOYEN	30 %	30 %
FORT	50 %	50 %

Oïdium

Observation

Aucun symptôme observé à ce jour.

Stratégies de protection

La présence d'humidité relative avec les averses fréquentes est favorable au développement du champignon, cependant les températures restent encore trop fraîches pour son développement. **Le risque est donc encore faible à modéré.**

La protection contre l'oïdium ne s'envisage qu'à partir de 5 à 6 feuilles étalées pour les cépages les plus sensibles et les parcelles à historiques. Pour les autres parcelles, la protection peut démarrer à partir du stade 7 à 8 feuilles étalées / boutons floraux agglomérés. Nous vous conseillons de raisonner vos interventions selon vos parcelles (stades et sensibilité).

▲ Viticulture bio et conventionnelle

Pour les parcelles à historique et/ou les cépages sensibles la protection doit se poursuivre. Les cumuls de pluie ont lessivé le soufre déjà appliqué la semaine passée, il est

donc nécessaire de renouveler votre intervention dès qu'une fenêtre météo optimale se présente avec du soufre mouillable à 3-4 kg / ha,

Pour les autres cépages moins sensibles, qui ont atteint le stade de sensibilité, commencez la protection avec du soufre mouillable à 2-3 kg/ha.

Si le stade de sensibilité n'est pas atteint aucune protection n'est recommandée pour le moment, quel que soit votre mode de conduite.

Rappel : le soufre est un produit de contact qui doit être renouvelé tous les 8 à 10 jours ou tous les +20 cm de pousse de la vigne et/ou +20 mm de pluie (lessivage).



Choix des spécialités commerciales parmi celles indiquées dans le référentiel phytosanitaire. Respectez les réglementations propres de chaque spécialité.

Modulation de dose

Le [module Optidose®](#) est disponible gratuitement en ligne.

Il a été développé par l'Institut Français de Vigne et du Vin (IFV) et validé pour le vignoble du Val de Loire sur mildiou uniquement. Il reste néanmoins intéressant à utiliser sur oïdium pour l'application du soufre.

Vous pouvez adapter les risques mildiou et oïdium en fonction des messages d'alertes concernant votre secteur.

Conditions d'applications théoriques : pulvérisateur avec descentes face par face, vitesse d'avancement inférieure ou égale à 5,5 km/h (plus de précisions sur le site).

Le tableau ci-dessous recense les pourcentages de dose de produit applicable en fonction du risque maladie pour une parcelle normalement sensible au mildiou et à l'oïdium, au stade 5 à 6 feuilles étalées, avec une haie foliaire de 48 cm de haut et 29 cm de large :

RISQUE	Mildiou	Oïdium
FAIBLE	20 %	20 %
MOYEN	30 %	30 %
FORT	50 %	50 %

Black-rot

Observation

Aucun symptôme observé à ce jour.

Risque

Les conditions climatiques annoncées pour les jours à venir sont favorables au développement du black-rot :

- ▲ Une température > 9 °C,
- ▲ Une forte hygrométrie qui est maintenue par les averses.

Des contaminations ont pu avoir lieu et peuvent continuer de se produire.

Stratégies de protection

Si aucun dégât important n'a été constaté l'année précédente : aucune lutte spécifique n'est nécessaire.

Si des dégâts importants ont été constatés l'année précédente : intégrez la lutte contre la

black-rot dans votre stratégie de protection fongique.

▲ Viticulture bio

La synergie cuivre/soufre montre une bonne efficacité contre le black rot.

▲ Viticulture conventionnelle

Choisissez une spécialité à double homologation (anti-mildiou ou anti-oïdium).

Prophylaxie

Élimination des grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille et enfouissement par le travail du sol des sarments atteints.



Choix des spécialités commerciales parmi celles indiquées dans le référentiel phytosanitaire. Respectez les réglementations propres de chaque spécialité.

Ravageurs

Erinose

Observations

Des symptômes d'érinose sont présents sur environ deux tiers des parcelles. Les fréquences restent faibles à l'exception d'une parcelle de folle blanche touchée à 96 %. Dans tous les cas l'intensité des dégâts observés est minime : seules quelques feuilles par cep.

Risques

Ces acariens ne sont pas considérés comme des ravageurs de la vigne.

Les dégâts occasionnés sont minimes et vite estompés dès que les rameaux atteignent 5 à 6 feuilles étalées.

Tordeuses

Observations

Un 1^{er} papillon de *Cochylis* a été capturé sur la commune de Saint-Léger-les-Vignes cette semaine. Les conditions climatiques de ces derniers jours, vent et pluies, ont été défavorables au développement des papillons.

Cycle de développement

Vous pouvez retrouver le cycle de développement des tordeuses sur le [BSV viti n° 6 du 04 mai 2023](#).

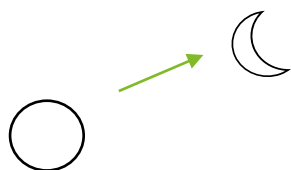
Stratégie de protection

Aucun traitement spécifique n'est nécessaire en ce moment.

BIODYNAMIE ET EXTRAITS VEGETAUX









Calendrier lunaire et planétaire

La Lune sera ascendante et décroissante toute la semaine.



À noter cette semaine :

- **Périgée lunaire** le jeudi 11 mai. La Lune sera à la distance minimale de la Terre le long de sa trajectoire elliptique. Le jour de périgée est parfois considéré comme défavorable pour la stimulation des plantes vigoureuses ou sensibles aux maladies cryptogamiques. En revanche, il serait **favorable au soin sur des plantes « faibles » et aux traitements préventifs.**

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
							

Sources: Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

Autres repères du calendrier

La **période des Saints de Glace se déroule du jeudi 11 au samedi 13 mai**. Le 11 mai pour Saint Mamert, le 12 mai pour Saint Pancrace, le 13 mai pour Saint Servais.

Il s'agit d'une habitude datant du Moyen Age. Ces trois figures sont à l'origine des saints chrétiens. Ils ne figurent plus aujourd'hui sur les calendriers classiques. Selon les régions en France, d'autres Saints de Glace font partie de la culture populaire. Le plus tardif étant Saint Urbain, le 25 mai. **La signification de cette période a été construite par le savoir-faire de paysans constatant fréquemment des gelées dévastatrices pour leurs cultures**

avant ces dates. Elle a été relayée notamment par de nombreux dictons comme le suivant :

« Avant Saint-Servais point d'été ; après Saint-Servais, plus de gelée ».

Avec le réchauffement climatique, ces dates risquent de changer. Les dates de dernières gelées au printemps pourraient se décaler plus tôt, tout comme celles du débourrement.

ENTRETIEN DU SOL

La portance

La majorité des cavaillons sont maîtrisés avec le premier passage (décavaillonnage ou buttage en majorité). Dans certaines parcelles, il devient urgent d'intervenir. La gestion du cavaillon est prioritaire à l'inter-rang pour optimiser la **qualité de pulvérisation** et limiter la concurrence directe éventuelle. Certains ceps se font envahir par la Luzerne d'Arabie (*Medicago arabica*), photo ci-dessous :



Avec les pluies de cette semaine et le réchauffement des sols, **une seconde pousse est à prévoir d'ici fin mai**, nécessitant une intervention (buttage, lames...). Sur la photo ci-dessous, le buttage a été réalisé il y a une vingtaine de jours. Un décavaillonnage ou un passage de lames est prévu dans les 15 prochains jours.

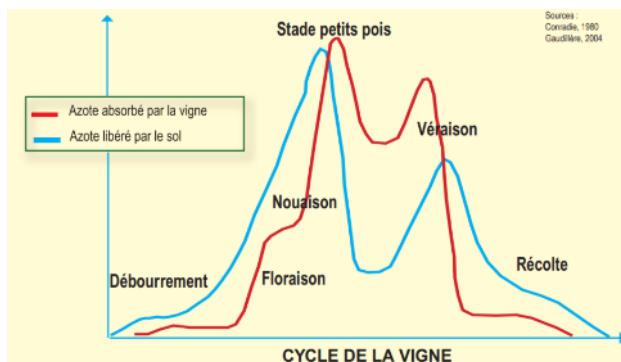


L'inter-rang est la zone où se gère la portance, la fertilité et la concurrence à la vigne. **La portance est primordiale pour sécuriser les traitements**, il est possible de préserver l'herbe sur ces inter-rangs et de

travailler les autres en fonction du nombre de rangs traités (photo ci-dessous) :



Pour la gestion des enherbements, notez bien qu'**un couvert consomme la majorité de l'eau et de l'azote dont il a besoin jusqu'à sa propre floraison**. La vigne va progressivement prélever dans les sols les éléments nutritifs nécessaires à son développement, notamment juste avant sa floraison (voir schéma ci-dessous). En fonction de la vigueur de vos vignes et de vos objectifs, vous pouvez déterminer quelle gestion de l'enherbement vous pouvez adopter.



Si votre vigne est trop vigoureuse, des tontes précoces et régulières du couvert vont la concurrencer. **Si votre vigne n'est pas assez vigoureuse** privilégiez le travail du sol et une fertilisation adaptée (avec des couverts temporaires par ex.). **Si votre vigne est à l'équilibre**, l'alternance entre enherbement (2/6 inter-rangs) et travail du sol (4/6 inter-rangs) maintiendra globalement cet équilibre positivement. Comme repère, notez que 30 cm de couvert vert et dense, réincorporés dans le sol restituent environ 30 unités d'azote (source : SICAVAC et INRAE).



RETROUVEZ TOUS NOS BULLETINS ET FICHES TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE.

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Notre équipe

Guillaume GASTALDI <i>Responsable Pôle Viticulture</i>	06.24.89.02.70	guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr
Pauline GLAUD <i>Assistante d'antenne</i>	02.53.46.60.05	vignoblenantais@pl.chambagri.fr
Pauline ARDOIS <i>Viticulture et environnement</i>	06.23.80.34.19	pauline.ardois@pl.chambagri.fr
Célia BREGEON <i>Viticulture et protection de la vigne</i>	06.45.70.22.18	celia.bregeon@pl.chambagri.fr
Céline BOUCTON <i>Viticulture et environnement</i>	06.99.59.20.65	celine.boucton@pl.chambagri.fr
Florent BANCTEL <i>Viticulture biologique et biodynamique</i>	06.45.70.22.15	florent.banctel@pl.chambagri.fr
Sonia DEBUISSY <i>Viticulture et protection de la vigne</i>	06.45.70.36.42	sonia.debuissy@pl.chambagri.fr
Mathieu JEHANNO <i>Viticulture et climat</i>	06.11.21.88.59	mathieu.jehanno@pl.chambagri.fr
Nicolas MECHINEAU <i>Viticulture et fertilisation</i>	06.75.07.37.36	nicolas.mechineau@pl.chambagri.fr

Nos partenaires



Informations réglementaires

Base d'observations : parcelles situées en Loire-Atlantique et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement.

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par la Chambre d'agriculture France. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est

assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur [le site de l'ANSES.](#)

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle sur [le site Ecophytoic.](#)

Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent